

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-3395

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« recouvrées »

le mot :

« recouvrés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel